

Le GHT du Limousin développe le parcours de périnatalité avec un dossier patient informatisé de territoire

Le CHU de Limoges, établissement support du groupement hospitalier de territoire du Limousin, s'est rapproché de Maincare Solutions pour mener des projets d'informatisation en lien avec le schéma directeur du système d'information du GHT, projets qui font également écho sur le plan national au programme « Ma Santé 2022 ». L'un d'eux porte sur la création d'un réseau de périnatalité. Celui-ci va permettre d'assurer une égalité d'accès aux soins sur un territoire marqué par la présence de déserts médicaux.

Le GHT du Limousin présente la particularité d'être l'un des plus importants GHT de France, avec 18 établissements¹ répartis sur tout le territoire de l'ancienne région du même nom, soit 3 départements : la Corrèze (19), la Creuse (23) et la Haute-Vienne (87). Autre caractéristique notable, « notre groupement hospitalier de territoire qui couvre plus de 9 000 lits et places compte des zones de déserts médicaux », explique Alexandre André, DSI du CHU de Limoges, chargé de la transformation numérique et des projets métiers et responsable du système d'information du GHT Limousin. C'est notamment le cas dans le champ de la périnatalité. Pour pallier cette carence, l'établissement support du GHT du Limousin a souhaité développer un réseau de périnatalité à l'échelle du territoire. Sur le plan informatique, un homme du CHU était déjà à la manœuvre. Il s'agit du Pr Yves Aubard, chef du service de gynécologie-obstétrique qui a mis au point depuis plusieurs années en interne une solution métier. « Cette solution est très complète sur le plan fonctionnel, mais elle n'est pas adaptée techniquement aux nouveaux enjeux territoriaux », indique Alexandre André. Pour répondre aux besoins de collaboration entre les maternités de niveau 1 et 2 et la maternité de niveau 3 du CHU, l'idée de développer une solution informatique partagée est ancienne mais se concrétise, avec un accès aux mêmes dossiers des patientes, en tous points du territoire. Pour cela, il a été décidé de profiter du projet de mise en œuvre d'un DPI commun sur tout le territoire avec Maincare IC, qui comprend déjà une solution de périnatalité. « Après avoir évalué avec la société Maincare Solutions les écarts entre leur

solution et la solution développée en interne, un partenariat a été conclu avec l'industriel pour compléter le périmètre souhaité au sein du module Périnatalité de Maincare IC », rapporte le DSI de l'établissement support du GHT. Vont donc être ajoutés au module de périnatalité, avec l'aval du Pr Yves Aubard, les modules de gynécologie médicale, de cancérologie ou encore de prise en charge des IVG « qui font la richesse de l'outil conçu en interne ». Le déploiement de cette nouvelle solution, validée par les 6 établissements concernés, va commencer progressivement dès début 2021 et s'achèvera par le CHU de Limoges en 2023.

L'implication étroite des utilisateurs

Les professionnels de santé sont étroitement associés à la mise en œuvre de ce projet, avec une gouvernance médicale commune aux 6 établissements concernés. « Elle est nécessaire pour valider les paramètres et coordonner les praticiens et les professionnels soignants », explique Alexandre André. Les saisies d'un dossier d'obstétrique se font en partie avec des pop-up menus. Ils doivent être définis en commun, au risque que les professionnels ne retrouvent pas leurs paramètres qui auraient été modifiés, complétés voire supprimés par un autre établissement. De même, les évolutions et les développements doivent être validés en commun. » Une communication interne permettra d'assurer l'information auprès de l'ensemble des utilisateurs de ce DPI partagé sur ses évolutions. À noter qu'Azelio Conseil, le cabinet de conseil stratégique de Maincare Solutions qui accompagne plus largement le CHU de Limoges, a réalisé pour le nouveau DPI les audits nécessaires liés au processus et aux organisations.

Un parcours de soins coordonné et sécurisé

La mise en œuvre du parcours de périnatalité vise à accompagner une activité annuelle de plus de 5000 accouchements sur le GHT. Une ouverture du dossier gynéco-obstétrique aux sages-femmes de ville est également prévue. « Les sages-femmes libérales constituent un maillon très important dans la prise en charge des patientes sur un territoire marqué par des pénuries de ressources médicales », souligne Alexandre André. Il se félicite de la sécurité que ce projet médico-informatique va apporter aux patientes : « Un dossier commun signifie qu'une patiente suivie à Ussel, en Corrèze, ou bien à Guéret, dans la Creuse, pourra bénéficier si besoin d'une expertise au CHU de Limoges, sans perte d'informations. Le médecin du CHU aura accès à la totalité des données renseignées par son confrère d'Ussel. En retour, celui-ci aura accès au compte rendu du spécialiste de Limoges qui fera naturellement partie du dossier de la patiente ». Ce dossier gynéco-obstétrique partagé sur tout le territoire limousin marque la fin des dossiers cloisonnés par établissement. Le GHT s'inscrit ainsi pleinement dans une logique de parcours de soins coordonnés à l'échelle territoire, tout en intégrant la médecine libérale. Cette approche contribue à éviter les doublons d'examen et les ruptures dans le parcours de soins. « Il n'y a pas non plus de rupture numérique », ajoute Alexandre André. Si des informations pouvaient déjà être échangées entre établissements, elles n'étaient pas exhaustives, sur un dossier commun elles le sont et le dossier reste structuré ».



¹ CHU de Limoges, Centre hospitalier Esquirol de Limoges, CH Dubois de Brive-la-Gaillarde, Centre hospitalier de Tulle, CH d'Ussel, CH Bernard Desplas de Bourgneuf, CH d'Aubusson, CH Jacques Boutard de Saint-Yrieix, CH de Saint-Junien, CH moyens et longs séjours d'Évaux-les-Bains, CH gériatrique de Cornil, Hôpital local Bort-les-Orgues, CH gériatrique d'Uzerche, CH de Saint-Vaury, CH de La Souterraine, Hôpital local intercommunal Monts et Barrages de Saint-Léonard-de-Noblat, CH de Guéret et Hôpital intercommunal du Haut Limousin